

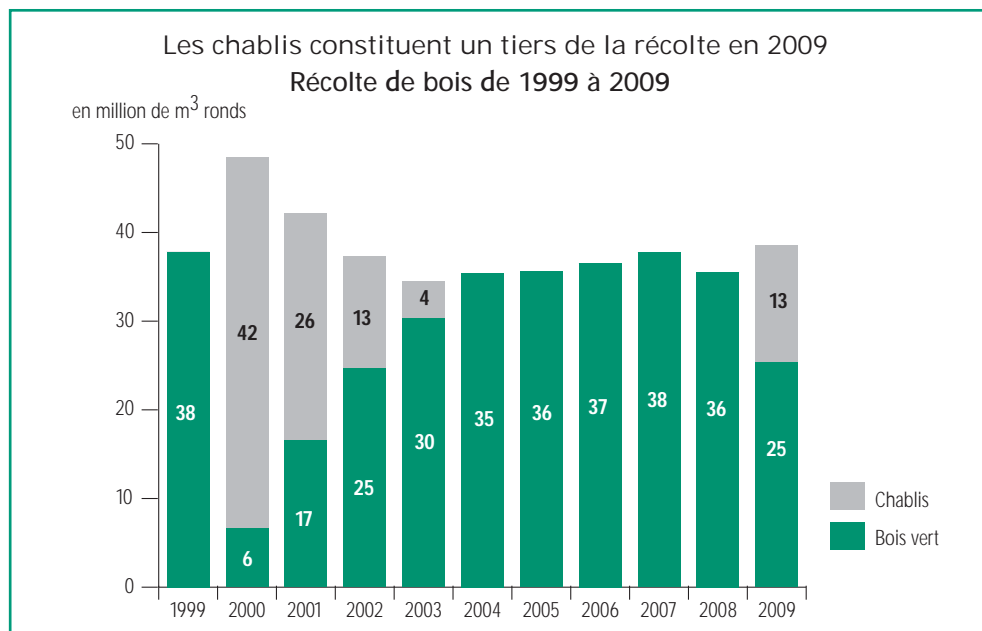
# Un tiers des chablis de la tempête Klaus récoltés dès 2009

Malgré une baisse de la production de sciages, la récolte de bois est en hausse en 2009. La mobilisation des chablis de la tempête Klaus explique ce paradoxe. Par contrecoup, la récolte de bois verts recule fortement.

Le 24 janvier 2009, la tempête Klaus a balayé les trois régions du Sud-Ouest, provoquant d'importants dégâts. Près de 700 000 hectares de forêts ont été touchés, dont 170 000 à plus de 60 %. Plus de 43 millions de mètres cubes ont été déracinés ou cassés, ce qui représente 5,4 années de récolte en Aquitaine. Au 31 décembre 2009, la récolte de chablis avait atteint 13,2 millions de mètres cubes soit près d'un tiers du volume inventorié, ou près de 40 % du volume estimé récoltable.

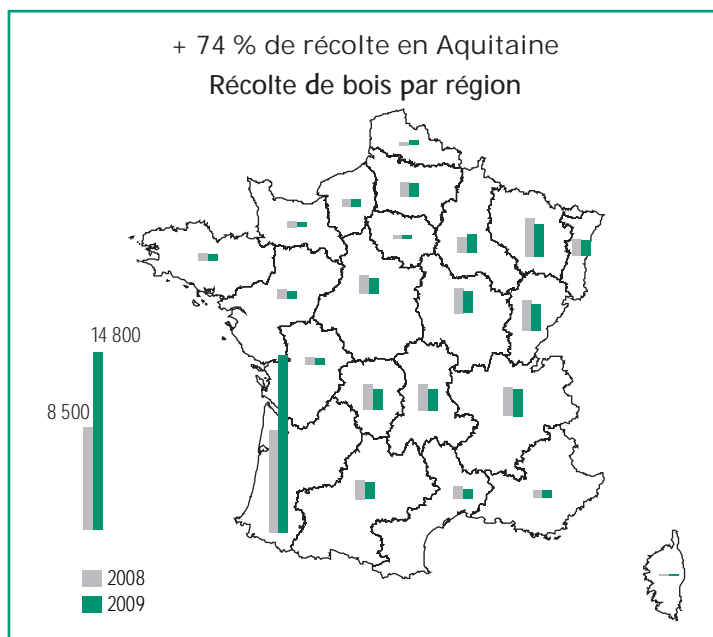
## Priorité à la récolte des chablis

Comme à la suite des tempêtes Lothar et Martin des 26 et 27 décembre 1999, les gestionnaires de la forêt ont donné la priorité à la mobilisation des chablis. C'est ainsi qu'en 2009, 34 % de la récolte totale est constituée de chablis. Inversement, la récolte de bois verts subit une réduction importante. Alors que la récolte globale augmente de 8,5 %, la récolte de bois verts recule de 29 % (en 2008, la quantité de chablis était insignifiante). Parmi les chablis, le pin maritime domine très largement : 92 % (56 % de grumes et 36 % de bois de trituration). Il est suivi par le peuplier : 3 % (2 % de grumes et 1 % de bois de trituration). Les autres essences se répartissent entre les 5 % restants. Le pin maritime est issu du massif landais, premier massif forestier français, déjà fortement atteint il y a dix ans par la tempête Martin. Quant au peuplier, il provient du bassin de la Garonne, de l'Adour et de leurs affluents, l'un des cinq grands bassins populi-coles français. La rapidité avec laquelle la récolte des chablis s'est engagée a été facilitée par le « plan chablis » mis en place par le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche pour la mobilisation, le >



Source : SSP - Agreste – Enquêtes annuelles de branche exploitation forestière et méthodologie SSP

> stockage et le transport des bois issus des parcelles sinistrées par la tempête. La part des chablis certifiés provenant de forêt gérée durablement est particulièrement élevée (85 %) comparée à celle des bois verts (48 %). Ceci traduit le niveau élevé des surfaces certifiées dans le massif aquitain, et monte ainsi par un effet de structure à 61 % la part du volume certifié dans la récolte 2009 ; elle était de 46 % en 2008. Dans un contexte général de réduction des échanges internationaux, le volume de bois ronds exporté en 2009 fait un saut de 78 %, de 2,7 à 4,8 millions de m<sup>3</sup>. Les chablis représentent à eux seuls 56 % de ces exportations. Ainsi, la part de récolte exportée croît de 7,6 % à 12,5 %. Malgré des prix faibles, l'exportation s'est avérée le seul moyen d'écouler des chablis qui dépassaient largement la capacité d'absorption de



Source : SSP - Agreste - Enquêtes annuelles de branche exploitation forestière

l'industrie forestière française et de stockage sous aspersion. Malgré ce phénomène qui a contribué à l'amélioration du solde de nos échanges, la balance commerciale du secteur forêt bois

demeure structurellement déficitaire en particulier pour les sciages, lameublement et le papier. L'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et plus modestement la Chine sont les principaux destinataires.

Pour en savoir plus...

■ « Récolte de bois et production de sciages en 2008 », Agreste Chiffres et Données agroalimentaire, n° 170, mars 2010

■ « Industries agricoles et alimentaires, exploitations forestières et scieries, enquête annuelle d'entreprise et sources fiscales, résultats sectoriels et régionaux 2007 », Agreste Chiffres et Données agroalimentaire, n° 166, juillet 2009

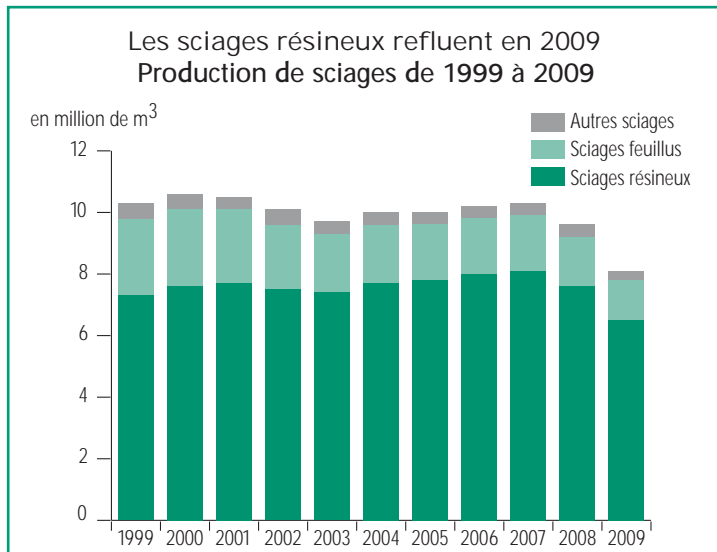
■ « Commerce extérieur bois et dérivés », Agreste Conjoncture, Infos rapides, 2 numéros par an

■ « Récolte de bois et sciages en 2006 : une reprise modeste dans une conjoncture pourtant favorable », Agreste Synthèses n° 2009/56, janvier 2009

■ « La forêt et les industries du bois en 2006 » (édition bilingue français-anglais), Agreste GraphAgri, juin 2006

Les pins maritimes représentent 92 % des chablis La récolte de chablis et de bois verts en 2009 unité : millier de m <sup>3</sup> ronds sur écorce								
	2008	2009	2009	2009	2009	2009	% Évolution 2009/2008	
	Récolte (bois verts)	Récolte totale	dont chablis	dont bois verts	% chablis/récolte totale	% essence/ensemble chablis	Récolte totale	Récolte bois verts
<b>Récolte totale de bois</b>	<b>35 536</b>	<b>38 570</b>	<b>13 223</b>	<b>25 348</b>	<b>34,3</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 8,5</b>	<b>- 28,7</b>
dont volume certifié	16 269	23 427	11 297	12 131	48,2	85,4	+ 44,0	- 25,4
dont volume exporté	2 691	4 805	2 709	2 095	56,4	20,5	+ 78,6	- 22,1
<b>Bois d'œuvre</b>	<b>21 135</b>	<b>22 444</b>	<b>8 029</b>	<b>14 415</b>	<b>35,8</b>	<b>60,7</b>	<b>+ 6,2</b>	<b>- 31,8</b>
Grumes de feuillus	6 086	5 228	281	4 947	5,4	2,1	- 14,1	- 18,7
Chêne et hêtre	3 968	3 378	57	3 321	1,7	0,4	- 14,9	- 16,3
Peuplier	1 423	1 293	222	1 071	17,2	1,7	- 9,1	- 24,7
Autres feuillus	695	557	2	555	0,4	0,0	- 19,9	- 20,2
Grumes de conifères	15 048	17 216	7 748	9 468	45,0	58,6	+ 14,4	- 37,1
Sapin et épicéa	6 456	5 695	217	5 478	3,8	1,6	- 11,8	- 15,1
Pin maritime	5 029	8 586	7 446	1 141	86,7	56,3	+ 70,7	- 77,3
Pin sylvestre	935	712	24	688	3,4	0,2	- 23,8	- 26,4
Autres conifères	2 629	2 222	61	2 161	2,8	0,5	- 15,5	- 17,8
<b>Bois de trituration</b>	<b>10 970</b>	<b>11 961</b>	<b>4 987</b>	<b>6 974</b>	<b>41,7</b>	<b>37,7</b>	<b>+ 9,0</b>	<b>- 36,4</b>
Feuillus	4 722	3 819	175	3 644	4,6	1,3	- 19,1	- 22,8
Feuillus durs	3 422	2 708	29	2 680	1,1	0,2	- 20,9	- 21,7
Feuillus tendres (peuplier)	1 300	1 110	146	964	13,2	1,1	- 14,6	- 25,8
Conifères	6 248	8 143	4 812	3 330	59,1	36,4	+ 30,3	- 46,7
Pin maritime	3 127	5 509	4 716	793	85,6	35,7	+ 76,2	- 74,6
Autres conifères	3 121	2 633	96	2 537	3,6	0,7	- 15,6	- 18,7
Autres bois d'industrie	397	386	11	376	2,8	0,1	- 2,8	- 5,5
Bois de feu	3 034	3 779	196	3 583	5,2	1,5	+ 24,5	+ 18,1
<b>Ensemble pin maritime</b>	<b>8 155</b>	<b>14 096</b>	<b>12 162</b>	<b>1 934</b>	<b>86,3</b>	<b>92,0</b>	<b>+ 72,8</b>	<b>- 76,3</b>
<b>Ensemble peuplier</b>	<b>2 722</b>	<b>2 403</b>	<b>368</b>	<b>2 035</b>	<b>15,3</b>	<b>2,8</b>	<b>- 11,7</b>	<b>- 25,2</b>

Source : SSP - Agreste - Enquêtes annuelles de branche exploitation forestière



Source : SSP - Agreste – Enquêtes annuelles de branche scierie

## > De nouvelles entreprises européennes

Après les tempêtes de 1999, beaucoup d'entreprises des régions épargnées s'étaient délocalisées dans les régions sinistrées pour récolter les chablis. Il n'en a pas été de même en 2009. Les entreprises des trois régions touchées ont récolté 85 % des chablis : celles d'Aquitaine 74,2 %, celles de Midi-Pyrénées 9,5 % et celles de Languedoc-Roussillon 1,1 %. Quelques-unes sont venues des régions limitrophes : Limousin 1,8 % et Poitou-Charentes 0,8 %. La part des autres régions françaises n'a pas dépassé 1,7 %. En revanche, les chablis du Sud-Ouest ont incité les entreprises des pays voisins à venir exploiter en France en 2009. Alors que leur récolte en année normale ne dépasse pas 500 000 m<sup>3</sup> (autour de 1 %), elle a atteint 1 747 000 m<sup>3</sup> en 2009 soit 4,5 % de la récolte totale. Elles ont récolté en particulier 11 % des chablis. Plus de la moitié d'entre elles en ont récolté, contre 6 % pour les entreprises françaises. On a vu ainsi apparaître des entreprises étrangères qui intervenaient pour la première fois. Deux pays se partagent l'essentiel des chablis : l'Espagne est largement en tête avec 871 000 m<sup>3</sup>, ce qui s'explique par la proximité du

massif landais. Elle est suivie par l'Allemagne (210 000 m<sup>3</sup>).

## Des évolutions divergentes selon les régions

En 2009, l'augmentation de récolte de 8,5 % par rapport à l'année précédente dissimule une progression de 74 % en Aquitaine et un recul de 12 % sur le reste du territoire. Ce repli ne résulte pas seulement de l'afflux de chablis en Aquitaine, il est surtout la conséquence de la crise économique. Seules trois autres régions échappent au marasme ; la Champagne-Ardenne et le Nord-Pas-de-Calais où la récolte de bois énergie progresse fortement, et la Corse où la récolte de pin laricio semble compenser le retard pris les deux années précédentes.

## Les trois quarts des chablis récoltés par des entreprises aquitaines

### L'origine des entreprises ayant récolté des chablis

unité : millier de m<sup>3</sup> ronds sur écorce

Région du siège	Récolte de chablis	% région
Aquitaine	9815	74,2
Languedoc-Roussillon	150	1,1
Limousin	234	1,8
Midi-Pyrénées	1254	9,5
Poitou-Charentes	108	0,8
Autres régions françaises	228	1,7
Entreprises ayant leur siège à l'étranger	1434	10,8
<b>Total</b>	<b>13 223</b>	<b>100,0</b>

Source : SSP - Agreste – Enquête annuelle de branche exploitation forestière

## La production de sciages en recul

La production de sciages, déjà en repli en 2008, subit un nouveau recul de 16 %. On n'avait pas revu depuis 50 ans un niveau de production aussi bas. Les sciages feuillus, qui régresaient régulièrement depuis de nombreuses années, se réduisent encore. Mais les sciages résineux, dont la croissance était remarquable de 2002 à 2007, perdent plus d'un million de m<sup>3</sup> en 2009 après un recul de 400 000 m<sup>3</sup> en 2008. C'est la conséquence de la forte diminution des mises en chantier de logements en France, comme dans tous les pays atteints par la récession économique. La production de sciages tropicaux s'effondre. Les bois sous-rails et les merrains, qui avaient bien

Pour en savoir plus...

■ « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », Agreste Graphagri, parution annuelle

■ « La forêt française préserve son avenir », Agreste Primeur, n° 178, mai 2006

■ « La filière forêt bois sort de l'épreuve », Agreste Primeur, n° 120, novembre 2003

et le site Internet du SSP : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## 26 entreprises européennes ont récolté des chablis

### L'activité des entreprises ayant leur siège à l'étranger

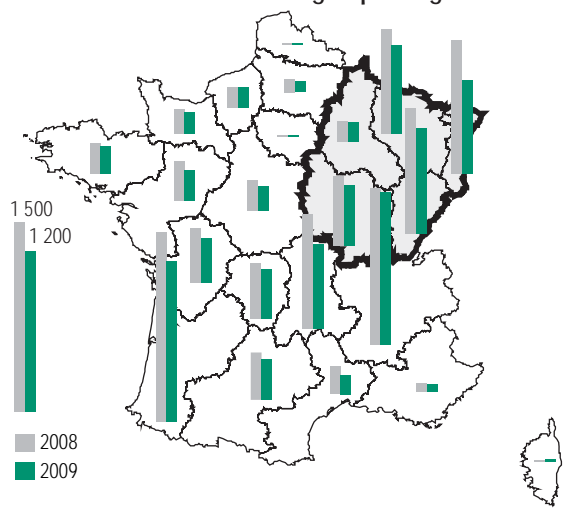
	Ensemble des entreprises				dont entreprises récoltant pour la première fois en 2009			
	Récolte totale		dont chablis		Récolte totale		dont chablis	
	volume	nombre d'entreprises	volume	nombre d'entreprises	volume	nombre d'entreprises	volume	nombre d'entreprises
Allemagne	271	9	210	6	210	6	210	6
Autriche	347	3	s	s	347	3	s	s
Espagne	911	20	871	15	524	8	524	8
Autres pays <sup>1</sup>	219	15	s	s	86	3	s	s
<b>Total</b>	<b>1 747</b>	<b>47</b>	<b>1 434</b>	<b>26</b>	<b>1 167</b>	<b>20</b>	<b>1 086</b>	<b>19</b>
% nouvelles entreprises en 2009					66,8	42,6	75,8	73,1

s : secret statistique.

1. Belgique, Finlande, Italie, Portugal.

Source : SSP - Agreste – Enquête annuelle de branche exploitation forestière

## Les sciages en baisse de 18 % dans le Grand-Est Production de sciages par région



Source : SSP - Agreste - Enquêtes annuelles de branche scierie

> résisté en 2008, sont en repli. Cependant, la production de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement ne fléchit que de 10 %, permettant à la part de sciages certifiés de progresser de 29 à 31 %. Toutes les régions sont en recul ou en stagnation, à l'exception de la Corse dont la progression de sciages de pin laricio explique l'augmentation de la récolte de grumes de cette essence. Les « petites » régions, plutôt productrices de sciages feuillus, s'en tirent dans l'ensemble mieux que les autres : la Haute-Normandie est stable, la Champagne-Ardenne, la Bretagne et la Basse-Normandie perdent 10 % ou moins. Paca, bien que

productrice de résineux, parvient aussi à limiter les dégâts (- 7 %). Parmi les « grosses » régions, seule Rhône-Alpes tire son épingle du jeu en limitant la perte à 2,5 %. En revanche, toutes les autres « grosses » régions sont fortement atteintes, joignant les fermetures d'entreprises aux réductions d'activité. L'Alsace perd 302 000 m<sup>3</sup>, l'Auvergne 220 000, l'Aquitaine 212 000, la Franche-Comté 139 000 et la Lorraine 113 000 m<sup>3</sup>.

**Michelle Le Turdu  
Michel-Paul Morel**

*Bureau des statistiques végétales et forestières*

### Définitions

■ **Bois verts** : par opposition aux chablis, les bois récoltés non chablis sont appelés « bois verts ».

■ **Certification forestière** : système destiné à assurer au consommateur que les produits commercialisés par les propriétaires forestiers, industriels du bois et négociants proviennent de forêts gérées durablement.

■ **Chablis** : arbres renversés ou cassés accidentellement par le vent ou par d'autres aléas climatiques forts. Ils ne sont inventoriés qu'en cas de phénomène exceptionnel tel que la tempête Klaus.

■ **Enquête annuelle de branche** : la branche est l'ensemble des « fractions d'entreprise » correspondant à une même activité définie par la nomenclature d'activités française (Naf). Une même entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce

d'activités. Les informations par branche sont les plus intéressantes pour mesurer les productions en volume.

■ **Exploitant forestier** : entrepreneur responsable de l'activité de négoce du bois qui achète le bois sur pied pour le revendre aux entreprises de la première transformation comme les scieries. Il peut réaliser la récolte ou la confier à un entrepreneur de travaux forestiers.

■ **Gestion durable** : « gestion et utilisation des forêts d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur biodiversité, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur potentiel à satisfaire, maintenant et dans le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et global, et sans causer de dommages à d'autres écosystèmes » (déclaration H1 d'Helsinki).

### Méthodologie

#### Enquêtes annuelles de branche exploitation forestière et sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois

■ L'enquête de branche exploitation forestière vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, répartie selon les essences, feuillus ou conifères, et l'utilisation, bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie. Le bois d'industrie de peuplier est compté dans la catégorie des feuillus tendres. L'enquête de branche scierie vise à déterminer le volume de sciages produits en France par essence et par choix et la quantité de produits connexes par type d'utilisation : trituration, énergie, autres. Elle permet aussi de connaître la production commercialisée en volume et en valeur. Les deux enquêtes sont réalisées dans le cadre de la charte de qualité des enquêtes de branche. Les données publiées dans le présent document concernent la France métropolitaine.

■ Les enquêtes évoluent régulièrement afin de s'adapter aux besoins de la société et des entreprises. En 2002, l'émergence de la certification forestière et l'intérêt porté aux énergies renouvelables ont conduit à introduire des questions relatives aux volumes de bois ronds et de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement et à la récolte de plaquettes forestières. En 2005, des questions ont été ajoutées sur les sciages séchés artificiellement et sur l'utilisation énergétique des produits connexes de scierie. En 2009, le questionnaire a été adapté pour permettre le suivi de la mobilisation des chablis de la tempête Klaus. En année « normale », l'enquête ne demande pas d'inventorier les chablis dans l'ensemble de la récolte. La répartition des récoltes de 2000 à 2003 entre chablis et bois verts a été estimée par le SSP après consultation d'experts.

#### L'évaluation des dégâts de la tempête Klaus

■ L'évaluation des dégâts a été réalisée par l'Inventaire Forestier National dans les semaines qui ont suivi la tempête par retour sur les placettes déjà inventoriées lors des campagnes 2005 à 2008. Le volume des chablis est ainsi évalué à 43 millions

de m<sup>3</sup> avec un intervalle de confiance à 95 % de plus ou moins 6 millions de m<sup>3</sup>. D'après le retour d'expérience des tempêtes précédentes, on estime à 80 % la part récoltable dans le volume de chablis inventorié.